



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 22 VOTANTS : 25</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 11 juin 2024</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 24 juin 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</p> <p>Etaient représentées : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET et M. Gérard ROHI ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</p> <p>Absents : Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Michel VARRONI, Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
---	--

Délibération n°07
Rapporteur : M. Michel CHEVALLIER

Objet : Révision tarifs de la Cuisine Centrale à compter du 1er septembre 2024

Par délibération n°18 du 3 juillet 2023, le Conseil Municipal validait la révision des tarifs pour les prestations délivrées auprès des restaurants scolaires, accueils de loisirs et multi-accueils au 1^{er} septembre de chaque année.

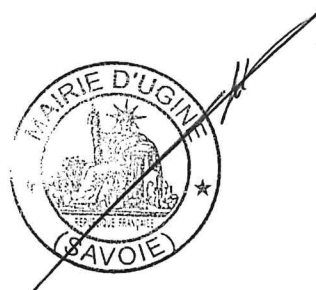
Il convient donc de fixer les tarifs qui seront appliqués au 1^{er} septembre 2024 :

	<i>Tarifs appliqués au 1^{er} septembre 2023 (HT)</i>	<i>Tarifs appliqués au 1^{er} septembre 2024 (HT)</i>
Restauration scolaire, accueils de loisirs, multi accueils		
Repas enfant maternelle / primaire	5,10 €	5,24 €
Repas enfant servi multi accueil	3,47 €	3,57 €
Goûter enfant	1,25 €	1,28 €
Livraison repas hors territoire communal		
Frais de livraison - repas Val d'Arly	0,87 €	1 €

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les tarifs sur le budget annexe de la Cuisine Centrale comme définis ci-dessus au 1^{er} septembre 2024.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240617-20240617-DE07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2024
Publication : 24/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

